



Bulletin de la **D**OCUMENTATION  
**E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour  
L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

EDITORIAL : C'est un moment historique dans l'histoire de la planète que nous vivons actuellement. La pandémie covid atteint tous les coins de la Terre et les hommes n'en viennent pas à bout. Nous vivons le deuxième tour de confinement et personne n'est sûr que c'est le dernier. Et, si les hommes ne font pas acte de réflexion sur la nature, il viendra ensuite d'autres covid, d'autres pandémies, d'autres crises comme celle du climat. En France, une droite concentrée sur son **nombril** français, un centre qui, à force de «**en même temps**», est incapable de vraies décisions et une gauche qui veut s'allier à ceux qui, depuis toujours, ont une vue planétaire commune pour tous les êtres vivants (faune, flore, humanité),.... parmi lesquels les écolos. Quelle époque ! Comment l'histoire va-t-elle se terminer ?

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – Heure d'été / Heure d'hiver

Documentation Ecologique  
Voironnaise  
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée  
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au  
06 25 25 52 29 (sans répondeur)  
utiliser de préférence le mail  
[gaby.rajon@gmail.com](mailto:gaby.rajon@gmail.com)

CORONAVIRUS, LA VIE CULTURELLE CONTINUE



**LE CORONAVIRUS  
EST VOTRE AMI!**



ABEILLES

5 - abeilles et humains même combat (suite)

20 mai 2015..... Chose impensable il y a une vingtaine d'années, Il est désormais possible de traverser la France tout en conservant le pare-brise de sa voiture presque vierge de toute trace d'insectes. Pareillement, la production française de miel a été divisée par trois en 20 ans. Il devient donc nécessaire de protéger les insectes pollinisateurs. Ségolène Royal présente en conseil des ministres un plan national d'action en faveur des abeilles et autres pollinisateurs sauvages (bourdons, papillons). La ministre de l'écologie doit confirmer l'appui de France à la reconduction du moratoire européen mis en œuvre en décembre 2013. celui-ci interdit certaines utilisations de plusieurs insecticides agricoles, mais il arrive à son terme fin 2015. La volonté de la France de le voir reconduit avait été annoncé le 7 mai, par Stéphane Le Foll, le ministre de l'agriculture. Depuis, la position française s'est durcie. Il ne s'agirait pas uniquement de reconduire le moratoire après 2015, mais de l'étendre à d'autres substances et d'autres usages. Le moratoire européen ne concerne que quatre molécules (dont trois néonicotinoïdes) et n'en interdit que certaines utilisations. Ces produits demeurent par exemple autorisés sur les céréales d'hiver. Deux autres néonicotinoïdes, le thiaclopride et l'acétamipride, ne sont pas concernés par le moratoire en vigueur. Cette famille de neurotoxiques, introduite au milieu des années 1990, est suspectée d'être un élément déterminant du déclin des insectes. Madame Royal doit aussi annoncer la saisine de l'agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation et de l'environnement (ANSES) chargée de définir de nouvelles interdictions d'usage de ses produits en France. Le gouvernement est, sur ce sujet, poussé par le volontarisme de certains parlementaires ainsi que par une mobilisation croissante de la société civile. Lancée fin avril par la fondation Nicolas Hulot et l'association Générations futures, une pétition demandant le retrait des néonicotinoïdes a recueilli quelques 50 000 signatures en trois semaines. Madame Royal doit présenter d'autres pistes d'action : le soutien financier aux territoires sans néonicotinoïdes, le changement des pratiques de gestion de la végétation sur les accotements du réseau routier, tandis que les autres gestionnaires des voies de communication seront invités à faire de même.

27 mai 2015..... Nouvelle pétition de mobilisation générale pour sauver les abeilles: L'exemplarité des mesures proposées dans le plan national d'action en faveur des abeilles et pollinisateurs sauvages ne suffit pas. Si elles permettent de fournir un peu plus le gîte et le couvert aux pollinisateurs, il est nécessaire d'associer les collectivités à cette démarche: raison pour laquelle nous invitons les maires à mettre en place fauches tardives, jachères fleuries et à inciter les agriculteurs à restaurer haies et prairies sur le territoire communal. Mais ces mesures ne s'attaquent pas au coeur du problème, à savoir les pesticides utilisées en agriculture. Outre la pétition aux maires, une action "opération vigilance 2015" est proposée qui consiste à demander aux gens à se rendre dans les rayons jardinerie des magasins proches de chez eux ou dans les rayons jardinage des supermarchés. Les gens devront signaler les endroits qui vendent du roundup, avec le maximum d'informations pour contacter ces lieux, afin de mieux les renseigner.

2 juillet 2015..... Message de l'association Pollinis (mouvement citoyen européen indépendant qui mène campagne auprès des politiques pour accélérer le passage à une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et des pollinisateurs) : C'est une mobilisation d'une ampleur sans précédent que nous avons lancée il y a un peu plus d'une semaine pour convaincre les sénateurs d'adopter l'amendement #StopNeonics : plus de 120 000 personnes, en France, ont envoyé un message direct aux sénateurs de leur département, et des milliers de citoyens d'autres pays européens ont envoyé des messages de soutien à cette action salvatrice pour les abeilles et l'environnement. Dans certains départements, comme dans le Rhône, les sénateurs ont reçu jusqu'à 4300 messages d'un coup. Du Nord à l'Isère, de la Moselle aux Pyrénées-Atlantiques, et jusqu'en Guadeloupe, la mobilisation a été exceptionnelle: un grand merci à tous ceux qui ont déjà participé ! La bataille fait rage au Sénat, et il devient urgent de muscler notre action. Le 24 juin dernier, les sénateurs de la commission des Affaires économiques sont montés au créneau pour torpiller l'amendement interdisant les néonicotinoïdes tueurs d'abeilles au 1er janvier 2016. D'après ce groupe influent chez les Parlementaires, "L'im



pératif environnemental ne doit pas conduire à faire la guerre à l'activité économique". Autrement dit: "Quelque soient les conséquences des néonicotinoïdes pour les abeilles et l'environnement, ne mettez pas de bâtons dans les roues des agrochimistes !". Ils osent nous sortir ce genre d'arguments, alors que l'INRA (l'Institut National de la Recherche Agronomique) estime aujourd'hui à 153 milliards d'euros par an l'action indispensable des pollinisateurs pour les rendements et la qualité des récoltes des agriculteurs ! On croirait entendre les porte-paroles de l'industrie agrochimique eux-mêmes défendre leur business, en évitant soigneusement de parler des centaines de millions d'euros d'aides et de subventions injectés chaque année dans le système agricole pour le maintenir à flot, et leur permettre d'écouler leurs poisons. On ferait mieux de donner ces aides aux agriculteurs pour financer le passage à des systèmes tout aussi productifs, mais respectueux de leur santé, et bénéfiques pour l'environnement et les pollinisateurs dont dépendent leurs récoltes ! Mais pas du tout ! Non seulement les sénateurs de la Commission des Affaires Economiques rejettent tout net l'interdiction des néonicotinoïdes, mais en plus ils ferment la porte aux tentatives d'agriculture responsable prévues dans ce projet de loi: aide au financement de projets locaux d'agriculture durable, "zones prioritaires de biodiversité" à protéger absolument ou les zones agricoles "propres" sans néonicotinoïdes proposées par la Ministre de l'écologie. Toutes ces initiatives essentielles pour promouvoir une agriculture moins dépendante des pesticides sont rejetées par ces sénateurs, sous des prétextes économiques qui rappellent dangereusement le discours des grandes firmes de l'agrochimie. Ne laissons pas les lobbies de l'agro-industrie avoir le dernier mot !

(suite au n°42)

**EFFET DE SERRE** CH13 - LA CONFERENCE DE MARRAKECH (MAROC) COP7

21 mai 2002..... Le Japon va ratifier le protocole de Kyoto : L'approbation par la Chambre basse de la ratification du protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre, ainsi que des mesures destinées à sa mise en application, rend désormais certaine l'adoption par le Japon de ce texte signé en 1997. Le gouvernement devrait le ratifier le 6 juin, après son examen par la Chambre haute. Aux termes du protocole, le Japon s'engage à réduire de 6% en cinq ans (entre 2008 et 2012) ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990. Le Japon sera le cinquantième pays à ratifier le protocole de Kyoto. Européens et Japonais souhaitent que le protocole entre en vigueur au cours du Sommet mondial sur le développement durable qui se tiendra en Afrique du Sud à la fin du mois d'août. La ratification sera effective le 4 juin 2002.

31 mai 2002..... Au siège de l'ONU à New-York, les quinze Etats membres de l'Union européenne ratifient simultanément le protocole de Kyoto, accord international sur la réduction de la pollution atmosphérique. Cet accord impose à une quarantaine de pays sous-développés de réduire collectivement leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2% sur la période 2008-2012, par rapport à 1990. Pour atteindre cet objectif global, la France s'engage à stabiliser ses émissions au niveau de 1990.

5 juin 2002..... L'Australie, premier exportateur de charbon au monde, ne compte pas ratifier le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La décision de Canberra intervient au lendemain de l'adoption par le Japon de cet accord datant de 1997. Le gouvernement japonais a appelé les autres pays industrialisés, notamment la Russie et les Etats-Unis, à imiter son exemple en ratifiant le texte. Jusqu'ici, le gouvernement australien ne savait pas s'il finirait par se joindre aux quelque 50 pays qui ont adopté le traité de 1997, visant à lutter contre le réchauffement climatique. Le Premier ministre australien déclare qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'Australie de ratifier ce protocole qui coûterait des emplois et nuirait à son industrie. Le chef du gouvernement australien explique que son pays défend une position inhabituelle sur ce dossier dans la mesure où il a la particularité d'être un pays industrialisé qui est aussi exportateur d'énergie. L'Australie avait signé le protocole en 1997 mais a refusé de le ratifier depuis le rejet du texte par Washington.

22 juin 2002..... Lors d'une visite à Limeil-Brevannes (Val-de-Marne), la ministre de l'Ecologie, Roselyne Bachelot, fixe sa méthode de travail dans ce ministère où elle prône la réconciliation entre les différents acteurs de l'environnement (écologistes, anti-nucléaires, chasseurs, agriculteurs, etc.). 1) A propos de la loi de 1992 qui prévoyait la fermeture des décharges au 1 juillet 2002, elle fait le constat qu'elle n'est pas appliquée. Il reste 12 000 décharges non conformes et 40 incinérateurs hors normes. Elle entend fixer un nouveau calendrier dans les six mois à venir. 2) A propos du nucléaire, elle persiste et signe : du point de vue de l'émission des gaz à effet de serre qui modifient le climat, l'électricité nucléaire est une bonne solution si on pratique la transparence et si on résout la question des déchets et de la sécurité. Elle affirme : "L'abandon du nucléaire équivaldrait à rejeter 300 millions de tonnes de CO2 dans l'atmosphère". 3) A propos de la chasse, la ministre va présenter "un observatoire permanent de la faune sauvage" qui permettra de dresser l'état des lieux des populations d'oiseaux et de mammifères. 4) La ministre recherche aussi la réconciliation entre écologistes et agriculteurs en reprenant et améliorant la loi sur l'eau.

1 juillet 2002..... En France, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques rend public un rapport qui demande aux pouvoirs publics de tenir compte de l'évolution du réchauffement climatique pour en limiter l'impact. L'agriculture va se modifier (changement de date des semis, des apports d'engrais et choix de nouvelles variétés). En contrepartie, des hivers plus cléments et une augmentation de la pluviométrie qui pourrait se traduire en Europe par une augmentation moyenne annuelle de production de blé d'une dizaine de millions de tonnes entre 2010 et 2040. L'élévation du niveau des mers sera comprise entre 9 et 88 centimètres en 2010 et va affecter le littoral (érosion des plages, menaces sur les espaces deltaïques, les marais maritimes, la mangrove et les récifs coralliens). La modification du cycle de l'eau paraît plus inquiétante : l'augmentation de la température devrait en effet se traduire par davantage de mouvements orageux et des pluies plus abondantes. En montagne, les premières neiges seront plus tardives et on assistera à une réduction de la durée d'enneigement, donnant ainsi une forte réduction de l'enneigement dans les massifs et un recul des glaciers. Les ceintures de végétation vont se déplacer vers les sommets, menaçant les espèces endémiques de la flore alpine. Pour la santé humaine, si on retient l'hypothèse d'une augmentation moyenne de 2°C en France d'ici à 2050, la mortalité en hiver va reculer, mais elle augmentera en été chez les personnes les plus vulnérables aux fortes chaleurs. Les crises d'asthme, bronchiolites estivales, rhumes des foins et maladies à moustiques ainsi que certains virus seront probablement accrus. Le rapport se conclut par des recommandations qui s'adressent aussi bien aux instances internationales (nouvelle politique d'aménagement du territoire, promotion du développement durable, économies d'énergie et développement des énergies renouvelables) qu'à l'homme de la rue, comme éviter d'utiliser un 4X4 pour rouler sur du bitume dans les embouteillages.

(suite au numéro 42)



NICOLAS HULOT

CH7 – Hulot l'envoyé spécial pour la protection de la planète

21 septembre 2014..... A New York, Berlin, Bogotá, New Delhi, Londres, Rio et Paris, des dizaines de milliers de citoyens vont descendre dans les rues de 136 pays pour manifester pour le climat. Les associations espèrent ainsi mobiliser 400 000 personnes pour mettre la pression sur les dirigeants politiques. Ces manifestations se tiennent avant le sommet de l'ONU sur le climat qui a lieu dans deux jours à New York. L'OMS a calculé que le réchauffement du climat pourrait tuer 250 000 personnes de plus par an à partir de 2030 en raison de la malnutrition, de la malaria et des vagues de chaleur. La manifestation de New-York rassemble plus de 60 000 personnes venues de toute l'Amérique. Des célébrités comme Leonardo Di Caprio, Al Gore et le maire de New-York sont présentes. Même Ban Ki Moon le secrétaire général de l'ONU est là aussi, accompagné entre autres par Laurent Fabius et Ségolène Royal. La manifestation parisienne compte environ 5000 personnes parmi lesquelles Nicolas Hulot et Emmanuelle Cosse. On y entend des slogans comme «changer le climat, on n'en veut pas» ou «le pétrole, c'est tabou, on n'en viendra tous à bout».



11 décembre 2014..... Dans l'hebdomadaire Le Point, l'écologiste Nicolas Hulot garde ce souvenir de ses rencontres avec Sarkozy, alors président de la République : «C'était 20 minutes pour parler de lui, 20 minutes pour dire du mal des autres, puis 20 minutes pour parler du sujet». Le Canard enchaîné en déduit que 40 minutes sans parler de lui, c'était déjà énorme.

27 décembre 2014..... Nicolas Hulot, que l'on croyait dégoûté de la politique, joue désormais les ambassadeurs écolo pour le climat de François Hollande. Il parcourt la planète, préparant la conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris fin 2015. En novembre, il était en Nouvelle-Calédonie, puis il a filé dans la foulée au Sénégal. C'est une mission sur mesure qui pourrait donner enfin des résultats. Manifestement, Nicolas Hulot, drôle d'animal aux innombrables vies, bouge encore. Apparemment, sa mission lui plaît beaucoup. Il y met beaucoup d'énergie, dans et il a l'impression d'être utile, même s'il connaît les limites de l'exercice. Tous ses proches le savent, l'ancien animateur a le moral qui tourne en courant alternatif, et sa météo personnelle est directement corrélée avec l'audience de son combat écolo. Après un automne pourri, où il a pesté contre l'abandon de l'écotaxe et contre le projet de barrage à Sivens, le voilà qui retrouve à l'orée de l'hiver des raisons d'espérer. Depuis quelques semaines, François Hollande, qui était jusqu'alors réputé aussi sensible aux charmes des sirènes écologiques qu'un carnivore à ceux d'un plat de poireaux, affiche partout où il passe le zèle du converti. Il est plus vert que vert. Le calendrier politique n'y est pas pour rien, tandis que s'approche la COP 21. Six ans après l'échec de Copenhague, dernière grande messe du genre, cette conférence climatique est un rendez-vous périlleux qui peut faire plouf dans les océans qui montent. Et comme toujours, revoilà Nicolas Hulot placé en tête de gondole du rayon produits verts. Nicolas Hulot, éternel adolescent de 59 ans, martèle toujours ses convictions à grand renfort de moulinets de bras persuasifs : «On a rendez-vous avec l'histoire ! Le principal danger du réchauffement climatique est géopolitique. Je reviens de Dakar, où la population double tous les 10 ans, en grande partie en raison des migrations qui découlent de la désertification. Où ces gens finiront-ils par aller ? Vers le nord, logiquement et légitimement. (...) Trois fois par jour, j'ai envie de tout abandonner. Et puis je me dis qu'il ne faut pas. À un moment, le bon sens finira par s'imposer». Hulot est l'homme qui susurre à l'oreille des présidents de la République française, c'est un rôle qu'il a éprouvé auprès de trois chefs d'états successifs. Mais Nicolas Hulot n'a jamais été un proche de François Hollande. Sans être intimes, ils se parlent régulièrement, se croisent pour de longues discussions. Il est surnommé le commandant «couche-tôt» par ses amis, il ne boit pas, ne fume pas, s'endort avec les poules, se réveille avec les mouettes (il habite dans une station balnéaire bretonne en baie de Saint-Malo). Il reprend bientôt son bâton de pèlerin et son passeport diplomatique, direction le Vatican : il veut faire des églises et des responsables religieux ses meilleurs alliés. «Tout le monde se fout de moi en disant que je suis tellement désespéré que je me retourne vers Dieu. Mais il faut tout essayer !» avoue-t-il. Il a déjà rencontré en janvier le patriarche de Constantinople. La machine Hulot pédale, pédale, pédale encore. L'homme est un imprécateur, un prêcheur, un mystique, un millénariste.

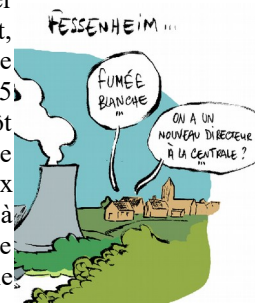
4 février 2015..... Le gouvernement français présente sa feuille de route pour la transition écologique. Pour le Premier ministre Manuel Valls, il va permettre de bâtir le modèle environnemental français, de préparer une économie et une croissance respectueuse de l'environnement et de faire rayonner la France en Europe et dans le monde. À dix mois de la COP21 à Paris, la France doit se montrer exemplaire. Le texte est cependant peu lisible, déclinant un catalogue à la Prévert de 22 objectifs et 74 mesures dont le calendrier est à préciser. Les associations environnementales se montrent cependant plutôt satisfaites, en particulier sur le diesel et le charbon. 1) La mesure phare est, en effet, l'augmentation des aides existantes pour l'achat d'un véhicule propre en remplacement d'un vieux diesel. L'objectif est de faire disparaître tout les véhicules diesel anciens. 2) Avant l'été, il est prévu un dispositif d'identification des véhicules en fonction de leurs émissions polluantes par des vignettes de couleur. Ces certificats devront être apposés derrière les pare-brise. 3) Le gouvernement confirme la suppression des aides à l'exportation pour les centrales à charbon. La FNH (fondation Nicolas Hulot) approuve le bon sens des mesures, le WWF demande que ces mesures soient mises rapidement en œuvre. France nature environnement (FNE) est plus réservé : «il y a quelques messages positifs, mais globalement on reste sur une impression de manque». De son côté, EELV se félicite des mesures ambitieuses et appelle le gouvernement à concrétiser dans les plus brefs délais.

(suite au numéro 42)

**FESSENHEIM\_ch5- C'est pour quand ? (suite)**

- 8 septembre 2015..... « Quand Flamanville ouvrira, Fessenheim devra fermer. Donc Flamanville va ouvrir d'ici à 2018. Et donc, Fessenheim devra fermer » déclare Ségolène Royal. Mais quelques heures plus tard, elle se ravise : «La fermeture de Fessenheim n'est pas reportée, elle doit être organisée dans le cadre de la nouvelle loi. Il n'y a aucun sujet de polémique ». Entre-temps, une source gouvernementale fait savoir qu'un arrêt d'ici la fin du quinquennat en mai 2017 reste l'objectif et que la ministre n'a pas parlé de 2018 pour la fermeture de Fessenheim. On ne peut pas faire mieux pour alimenter et accroître les doutes sur la volonté du gouvernement de respecter les engagements de François Hollande. La secrétaire nationale EELV, Emmanuelle Cosse, s'étonne de l'annonce de Mme Royal, annonce qui paraît aussi ferme qu'hasardeuse, car la centrale alsacienne est dangereuse et constamment en panne. Jean-Luc Bennahmias, ex Vert, tweete «Dire qu'on attend l'ouverture du désastreux EPR pour fermer Fessenheim, c'est prendre les écolos pour des cons ». J L Mélanchon estime pour sa part que, sur le nucléaire comme sur le reste, les promesses de F Hollande et du PS n'engagent que les naïfs.
- 9 septembre 2015..... Les sentinelles d'EELV sont appelées à participer au lancement d'une campagne d'interpellation du Président de la République pour maintenir la pression sur la fermeture immédiate de la centrale nucléaire de Fessenheim en Alsace. Ségolène Royal a annoncé le 8 septembre le report de la fermeture de cette centrale à 2018, le liant à l'ouverture de l'EPR de Flamanville. Les écologistes s'étonnent d'une telle affirmation et de la légèreté avec laquelle est envisagé le respect de la parole présidentielle. Par ailleurs, conditionner la fermeture de Fessenheim à l'ouverture sans cesse repoussée du fiasco industriel que représente l'EPR de Flamanville, relève de la mauvaise plaisanterie. Il s'agit d'un tour de passe-passe qui masque mal le manque de volontarisme criant dans le virage écologique dans ce pays. Les écologistes demandent encore et toujours au président de tenir parole car c'est une exigence pour la santé et la sécurité de nos concitoyens.
- 9 septembre 2015..... Le processus de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) sera engagé dès l'année prochaine affirme la ministre de l'énergie Ségolène Royal, qui avait tenu la veille des propos jugés ambigus, en le conditionnant à la mise en service de l'EPR de Flamanville (Manche). «L'objectif du gouvernement est que cette centrale soit fermée. Un décret sera pris dès le début de l'année prochaine pour engager le processus de fermeture » et celui-ci sera «irréversible » ajoute le porte-parole du gouvernement.
- 25 septembre 2015..... Le président François Hollande annonce, dans le journal Le Parisien, que la centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace) ne fermera pas en 2016, comme il s'y était engagé dans la campagne présidentielle. «En 2016, non, car la construction de l'EPR de Flamanville a pris beaucoup de retard » explique le chef de l'Etat, précisant que «ce qui importe, c'est d'engager toutes les procédures pour fermer Fessenheim ».
- Octobre 2015..... Selon un sondage Tilder, LCI-OpinionWay, 58% des sondés estiment que la promesse électorale du président Hollande de fermer la centrale nucléaire de Fessenheim en Alsace doit être tenue, tandis que 40% n'y sont pas favorables. Cette proportion grimpe à plus de 70% chez les électeurs qui voteraient pour François Hollande au premier ou au second tour du scrutin présidentiel de 2017, tandis que les partisans de Nicolas Sarkozy y sont plutôt défavorables, tout comme les Français âgés de plus de 65 ans.
- 22 octobre 2015..... Accord «Flamanville contre Fessenheim» : EDF veut un délai pour l'ouverture de l'EPR en échange de l'arrêt de la centrale alsacienne. Donnant-donnant. Telle est la nature des tractations engagées entre le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, et la ministre de l'écologie, Ségolène Royal, sur le dossier doublement sensible de l'EPR de Flamanville (Manche) et de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin). L'électricien souhaite prolonger de trois ans, jusqu'à avril 2020, le délai légal de mise en service de son réacteur de troisième génération, qui accumule déboires et retards. En contrepartie, la ministre lui demande d'engager sans tarder, la procédure de fermeture du site alsacien. L'affaire est juridique, mais surtout politique. Le décret d'autorisation de création de l'EPR de Flamanville, publié le 11 avril 2007, prévoit un délai maximal de dix ans - soit jusqu'au 11 avril 2017 - pour la mise en service de l'installation. Or, le chantier, débuté en 2007, s'est enlégé dans les difficultés, la dernière en date étant la découverte de malfaçons dans l'acier de la cuve de la chaudière nucléaire. EDF se fixe désormais comme échéance la fin 2018. Dans un courrier adressé le 9 octobre à Mme Royal, cité par l'AFP, le patron d'EDF demande que le décret d'autorisation de l'EPR «soit étendu de trente-six mois, pour le porter au 11 avril 2020 ». Cela, explique-t-il, afin de «disposer d'une marge de manœuvre en cas d'aléa ». Mais pourquoi introduire aujourd'hui cette requête pressante ? La loi de transition énergétique, adoptée le 22 juillet 2015, a changé la donne. Elle plafonne la capacité du parc électronucléaire français à son niveau actuel de 63,2 gigawatts. Ce qui obligera l'électricien, pour ouvrir l'EPR, d'une puissance de 1650 mégawatts (MW), à arrêter des unités équivalentes, soit deux réacteurs classiques de 900 MW; EDF confirme désormais qu'elle «se prépare à étudier l'unique hypothèse de la fermeture des deux réacteurs du site de Fessenheim ». Mais, en vertu d'un amendement du député écologiste Denis Baupin, vice-président de l'Assemblée nationale, la loi impose aussi que la demande d'autorisation d'exploiter Flamanville soit déposée dix-huit mois avant la date initialement prévue pour sa mise en service - soit, en l'état actuel, au plus tard le 11 octobre 2015. Du coup, sans prorogation, la procédure de fermeture de Fessenheim aurait dû être engagée, elle aussi à la même date. Dans sa réponse à EDF, en date du 15 octobre, la ministre donne à l'électricien un répit, mais de courte durée. «Il conviendra que le dépôt effectif de cette demande [de fermeture de Fessenheim] ne dépasse pas l'échéance de la fin du mois de juin 2016 ». Interrogée, Mme Royal précise que, «même si une centrale nucléaire ne se ferme pas en six mois», il s'agira d'un arrêt «acté et irréversible». A maintes reprises, François Hollande s'était engagé à mettre à la retraite la doyenne des centrales françaises avant la fin de son quinquennat, une promesse que n'ont cessé de lui rappeler les écologistes. La ministre indique aussi qu'elle «ne sait pas si elle donnera jusqu'à 2020 » pour le délai de mise en service de Flamanville. Le dossier n'est pas clos pour autant. Se pose notamment l'épineuse question de l'indemnisation d'EDF et des coactionnaires allemand et suisses de Fessenheim. Un montant de 4 milliards d'euros a été évoqué, une somme que Mme Royal ne juge «pas sérieuse » et qui, annonce-t-elle, va «faire l'objet de discussions ».

(Suite au numéro 42)



**Heure d'été / Heure d'hiver**



16 avril 1784.....Benjamin Franklin évoque pour la première fois, dans une lettre anonyme adressée «aux Auteurs du Journal » et publiée dans le quotidien français le *Journal de Paris*, la possibilité de décaler les horaires afin d'économiser l'énergie. Il s'agit en réalité de ce qu'on appellerait aujourd'hui un canular, mais il est pris au premier degré par de nombreux lecteurs qui s'en indignent.

1907..... Le Britannique William Willet démarre une campagne contre «le gaspillage de la lumière », sans succès.

19 mars 1917..... La France institue l'heure d'été (par 291 voix contre 177), en avance de 1h sur le TU (temps universel). L'Allemagne l'avait fait en 1916, ainsi que le Royaume-Uni. Les Etats-Unis suivront la France de quelques mois.

1940..... Sous l'Occupation, la France pratique l'heure d'été avec une différence entre zone libre et occupée : la zone occupée administrée par le commandement territorial allemand se met à l'heure allemande. Il faut à l'époque ajouter deux heures en été par rapport à celle de Greenwich et une seule en hiver. Ce décalage entre zones libre et occupée bouleverse les correspondances de la SNCF (les trains venant de la zone libre continuent de circuler avec une heure de retard dans la zone occupée, les trains venant de la zone occupée continuent d'attendre une heure supplémentaire à la ligne de démarcation), si bien que la compagnie ferroviaire propose au régime de Vichy de s'aligner sur l'heure allemande, ce qu'il fait par le décret du 16 février 1941.

Août 1945..... À la Libération, l'heure d'été est abandonnée par le Gouvernement provisoire, mais le décalage d'une heure est maintenu. Il était initialement prévu de revenir au système initial mais cette idée fut ensuite abandonnée.

28 mars 1976..... La France institue l'heure d'été et l'heure d'hiver en avance respectivement de 2 h (l'été) et de 1 h (l'hiver) sur le Temps Universel. Il s'agit d'une tentative de réponse au choc pétrolier de 1973 (pour faire des économies d'énergie).

1980..... Les pays européens adoptent le changement d'heure estival dans l'ensemble de l'UE.

1996..... Les pays de l'UE changent d'heure le même jour (trois fuseaux horaires).

Depuis toujours ces changements d'heure n'ont pas fait l'unanimité. Les écologistes ont apprécié en 1976 son côté économies d'énergie. Mais le temps passant, ces économies n'ont pas fait leurs preuves et les problèmes de santé et de dérangement semblent l'emporter.

L'effet du changement d'heure sur la santé est globalement négatif :

- Des études récentes montrent que l'avancement de l'heure au printemps (qui retarde la sécrétion de la [mélatonine](#) –l'hormone du sommeil) peut réduire le temps de sommeil de façon transitoire, et ainsi augmenter le nombre et la gravité des accidents cardiaques pendant au moins sept jours après le changement d'heure, et augmenter la fréquence des accidents du travail et de la circulation. De même, le recul de l'heure en automne est souvent mal vécu. Selon le Dr Marc Schwob : « Changer d'heure provoque entre autres des troubles du sommeil et de l'attention. Les enfants et les personnes âgées sont particulièrement touchés et mettent environ une semaine pour s'adapter aux nouveaux horaires ».

- Au-delà de la phase transitoire d'adaptation au nouvel horaire, le coucher du soleil tardif en été, le coucher trop tôt en hiver peut rendre l'endormissement plus difficile en été et perturber en hiver.

- Une progression des suicides et de la consommation de somnifères a été constatée en France depuis la crise pétrolière et l'instauration de l'heure d'été (double). L'hypothèse d'un lien de causalité entre ces deux événements a été avancée. C'est cet argument qui a conduit la Russie à abandonner le changement périodique d'heure en 2011. Pourtant, le gouvernement français considère qu'aucune corrélation isolant les différents paramètres ne permet de mettre en cause le dispositif de l'heure d'été comme étant facteur de suicide, l'augmentation des suicides à la suite de la crise pétrolière étant essentiellement due aux effets sociaux de la crise économique qui a suivi.

- En France, le retour à l'heure d'hiver entraîne un pic d'accidents pendant environ une semaine, notamment en fin de journée où le surcroît atteint +47% pour les piétons. Le phénomène est également observé en Belgique, où d'octobre à novembre le nombre d'accidents affectant les piétons pendant l'heure de pointe du soir augmente de 31%. Le nombre de blessés graves et de tués parmi les piétons croît même de 80% à Bruxelles.

